



Comité de pilotage

Réseau hydrographique des affluents de la Midouze



13 mars 2024 à Saint-Yaguen



Le mot de la Présidente Maryline BEYRIS





Ordre du jour

- 1. Présentation de la prise de compétence Natura 2000 par la Région**
- 2. Bilan technique de l'animation 2023**
- 3. Perspectives 2024**



ACTUALITÉS DU RÉSEAU NATURA 2000

Présentation Région Nouvelle-Aquitaine





Natura 2000 : Kezako ?

- Création d'un réseau de sites européens
 - Directive Habitats-Faune-Flore (1992)
 - ❑ Zone Spéciale de Conservation (ZSC)
 - Directive Oiseaux (1979)
 - ❑ Zone de Protection Spéciale (ZPS)
- Obligation de résultats
 - Préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
- Choix des moyens
 - La France a choisi le volontariat
 - ❑ Un plan de gestion par site = DOCument d'Objectifs (DOCOB)
 - ❑ Des outils de gestion contractuels
 - ❑ Une structure animatrice pour la mise en œuvre du DOCOB



L'équipe d'animation

Landes Nature

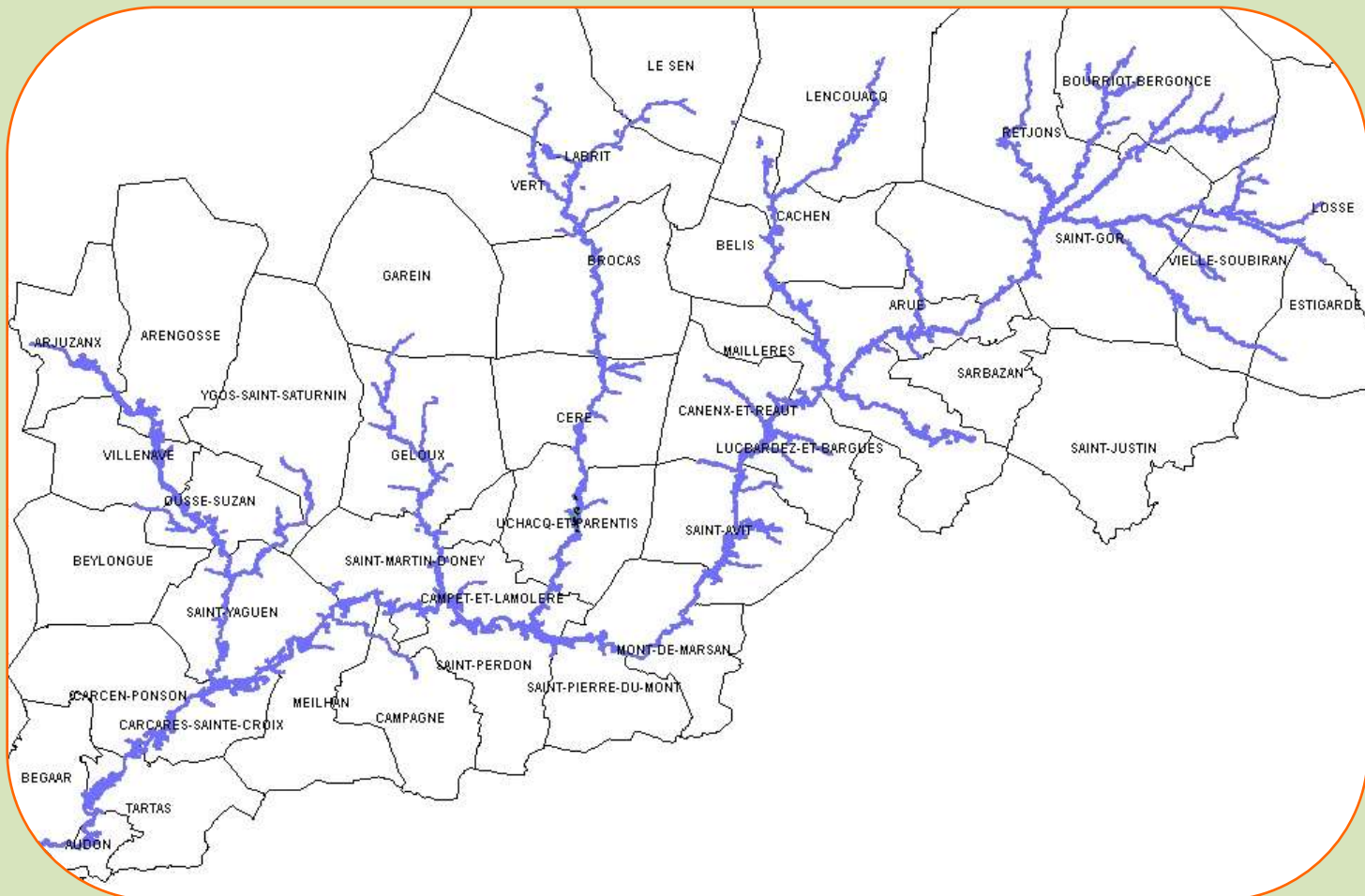


46 jours/an

Le Syndicat Adour Midouze



10 jours/an





Site N2000 Réseau hydrographique des affluents de la Midouze

- 42 communes concernées
- 3 600 hectares – 300 km de cours d'eau
- DOCOB validé en 2006
 - 8 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires
 - 18 espèces d'intérêt communautaire

Espèces d'intérêt Communautaire du site

| | |
|---------------------------------------|-------------|
| 1042 <u>Leucorrhine à gros thorax</u> | Fort |
| 1044 Agrion de mercure | Faible |
| 1060 Cuivré des marais | Moyen |
| 1083 Lucane cerf-volant | Moyen |
| 1092 Ecrevisses à pieds blancs | Majeur |
| 1095 Lamproie marine | Fort |
| 1096 Lamproie de planer | Faible |
| 1163 Chabot | Moyen |
| 1220 Cistude d'Europe | Fort |
| 1303 Petit rhinolophe | Très Faible |
| 1304 Grand rhinolophe | Fort |
| 1305 Rhinolophe euryale | Très Faible |
| 1308 Barbastelle | Moyen |
| 1310 Minioptère de <u>Schreibers</u> | Très Faible |
| 1321 Murin à oreilles échanrées | Fort |
| 1323 Murin de <u>Bechstein</u> | Moyen |
| 1355 Loutre d'Europe | Fort |
| 1356 Vison d'Europe | Majeur |

Enjeu Très Faible Faible
 Moyen Fort Majeur

Habitats d'intérêt communautaire du site

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------|
| 4020* Landes méridionales à <u>Erica ciliaris</u> et <u>Erica tétralix</u> (0,3%) | Fort |
| 6430 Mégaphorbiaies (0,1%) | Moyen |
| 6510 Prairies maigres de fauche (1,3%) | Fort |
| 7110 Tourbière (0,1%) | Majeur |
| 9180 Forêt de pentes et de ravins (1,5%) | Fort |
| 9190 Vieille chênaie acidiphile (0,2%) | Majeur |
| 9230 Forêt de chêne Tauzin (3,3%) | Fort |
| 91E0* Forêt alluviale résiduelle (14,7%) | Majeur |

(%) taux de recouvrement au niveau du site N2000
 Enjeu Majeur Fort Moyen
 *habitat prioritaire





Bilan de l'animation 2023





Information et Communication

- 3 kakémonos toujours disponibles en prêt
- Page Facebook @LandesNature
- Site Internet barthesmidouzemarensin.n2000.fr
- Autres lettres ou docs d'info

NATURA 2000
sur la Midouze et ses affluents

Natura 2000 ?

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites d'intérêt communautaire (SIC) désignés en vertu de la Directive européenne de 1992 relative à la conservation des habitats naturels et de la faune et de la flore sauvages. Ces sites sont destinés à protéger les habitats naturels, la faune et la flore sauvages.

Le Comité de Pilotage est chargé de la mise en œuvre de la Directive européenne de 1992 relative à la conservation des habitats naturels et de la faune et de la flore sauvages. Il est composé de représentants de l'État, des collectivités locales, des associations de protection de l'environnement et des associations de territoires. Il a pour mission de définir et de mettre en œuvre une stratégie globale de gestion et de suivi de la Directive européenne de 1992 relative à la conservation des habitats naturels et de la faune et de la flore sauvages.

L'objectif est de garantir la pérennité de la biodiversité et de maintenir ou de restaurer les habitats naturels, la faune et la flore sauvages. Les sites Natura 2000 sont destinés à protéger les habitats naturels, la faune et la flore sauvages.

Le DOCOB est un document de gestion qui définit les objectifs de gestion et de suivi de la Directive européenne de 1992 relative à la conservation des habitats naturels et de la faune et de la flore sauvages. Il est élaboré par le Comité de Pilotage et est soumis à l'approbation de l'État.

La structure animatrice est chargée de la mise en œuvre de la Directive européenne de 1992 relative à la conservation des habitats naturels et de la faune et de la flore sauvages. Elle est composée de représentants de l'État, des collectivités locales, des associations de protection de l'environnement et des associations de territoires.

LES CHIFFRES CLÉS

NATURA 2000 en France
27 000 sites
18 % de la superficie française

NATURA 2000 en Landes
4 000 sites
1 700 km²
12,8 % de la superficie
5 000 km² de zones protégées

NATURA 2000 en eau
207 sites
1 000 km²

LES CHIFFRES CLÉS 2010
1 000 sites
1 000 km²

Le site de la Midouze

Le site FR 700702 « Réseau hydrographique des affluents de la Midouze », désigné comme site d'intérêt communautaire (SIC) en vertu de la Directive européenne de 1992 relative à la conservation des habitats naturels et de la faune et de la flore sauvages. Ce site est situé en grande partie dans le territoire du massif forestier géré conjointement par l'État et les communes de la vallée de la Midouze.

Le site couvre une superficie de 3 000 hectares et englobe environ 200 km de cours d'eau. La Midouze et ses affluents sont caractérisés par une grande diversité de habitats naturels, notamment les ripisylves, les tourbières et les zones humides. Le site est également caractérisé par une grande diversité de faune et de flore sauvages.

Ce site est caractérisé par sa grande diversité de habitats naturels et de faune et de flore sauvages. Ce site est également caractérisé par une grande diversité de habitats naturels et de faune et de flore sauvages.

Le site est caractérisé par sa grande diversité de habitats naturels et de faune et de flore sauvages. Ce site est également caractérisé par une grande diversité de habitats naturels et de faune et de flore sauvages.

Le site est caractérisé par sa grande diversité de habitats naturels et de faune et de flore sauvages. Ce site est également caractérisé par une grande diversité de habitats naturels et de faune et de flore sauvages.



Information et Communication

Sortie grand public dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides

À Ousse-Suzan

Journée mondiale des zones humides
**Zones humides et humains,
des vies entrelacées**
BIEN-ÊTRE - PROTECTION - RESSOURCES



OUSSE - SUZAN
Mercredi 21 Février à 14h
Découverte d'une zone humide à proximité du Bès

Gratuit - Départ covolantage depuis la
Mairie d'Ousse-Suzan
Prévoir tenue de terrain adaptée (bottes)

Réservation obligatoire auprès de
l'Office du Tourisme : 05.38.04.79.50



Journée mondiale
des zones humides
2 février 2024
Les zones humides, sources de bien-être touristique





Evaluation d'Incidences

De nombreux dossiers pour des manifestations sportives et autres :

- Trail de Ousse-Suzan et de Meilhan
- Passage du Tour de France
- Projet d'agrivoltaïsme à St Gor
- Coupe d'amélioration à Retjons
- Projet de coupe d'une chênaie sur le plateau à Cachen

Travail en cours sur une notice illustrée de cas concrets pour les EI

Sollicitez nous pour évaluer les impacts d'un quelconque projet, pour connaître les milieux naturels et les espèces présentes sur les lieux



Soutien aux autres programmes de Développement Durable

L'équipe d'animation participe aux autres programmes de développement durable pour s'assurer que les enjeux Natura 2000 soient pris en compte.

Quelques exemples de ces derniers mois :

- Comité de site des Neuf fontaines
- Réunions du SAGE Midouze
- Accompagnement de la commune de St Pierre du Mont (qui a signé la Charte) pour la création d'un sentier en bord de Midouze
- Comité Nature 40
- ...



Projet de révision du périmètre

Rappel : mise en cohérence avec suppression de zones sans intérêt N2000 ou polygones isolés + ajout zones d'intérêt N2000

Ajout de 787 ha comprenant les têtes de bassins versants, des cours d'eau entiers (Retjons, Geloux, Bez) et suppression de 160 ha

- Concertation toujours en cours
- Communes rencontrées : Rion-des-Landes, Begaar, Carcen-Ponson
- Concertation avec le CRPF à reprendre en 2024



Amélioration de connaissances



Inventaire des coléoptères saproxyliques de la hêtraie de la Douze et du Ciron

- Etude menée dans le cadre d'un Appel à Projet « Etudes et suivis scientifiques Natura 2000 »
- Etude menée sur 2 sites Natura 2000
- Montant : 40 918 € pour 3 ans

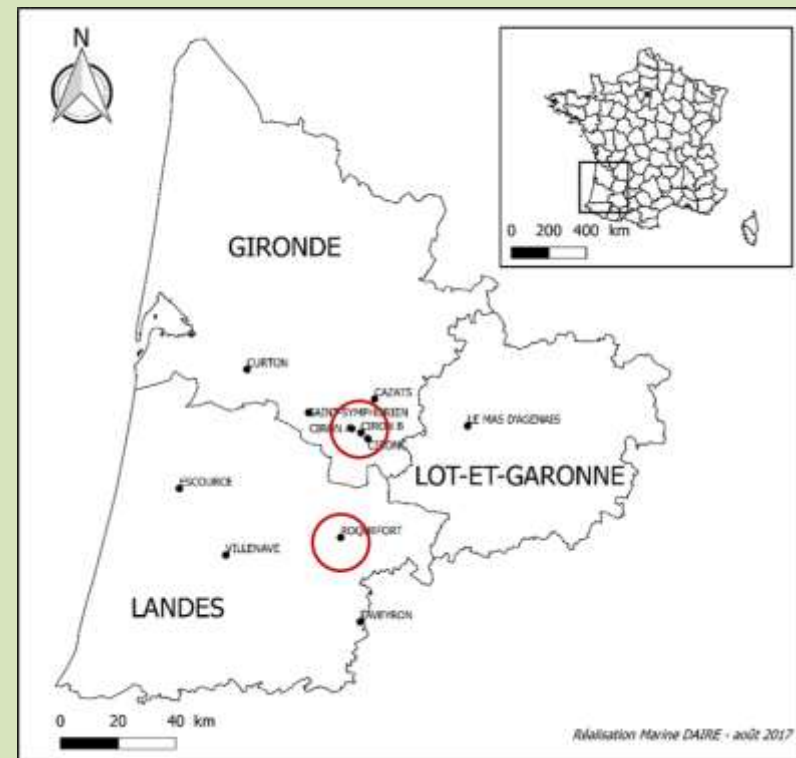


Retour sur les 3 ans d'étude

Deux hêtraies particulières et très anciennes le long de cours d'eau :

- La hêtraie du Ciron (43 000 ans)
- La hêtraie de la Douze (51 000 ans)

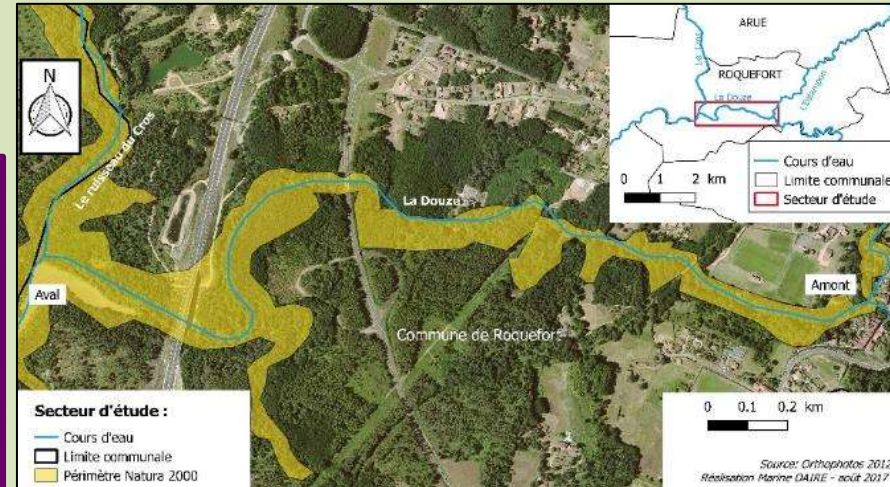
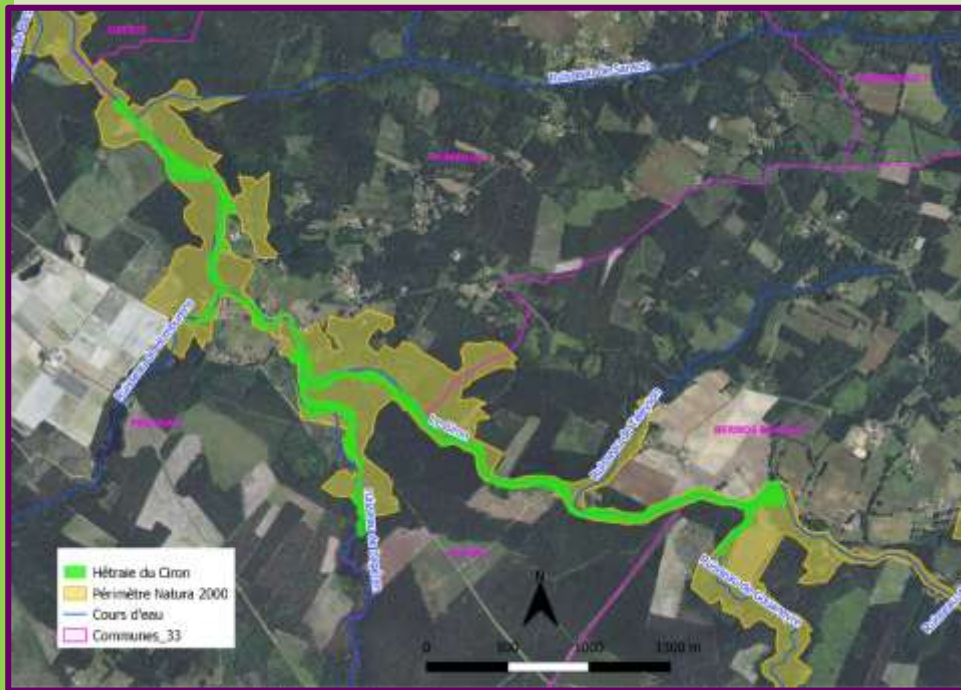
Hêtraies relictuelles : elles se sont maintenues dans des régions où le microclimat le permettait après une modification globale des climats





- Sur la commune de Roquefort sur le plateau Landais du sud-ouest de la France au niveau de gorges calcaires

- 3 634 hêtres sur 2,6 km



- Dans les gorges du Ciron, sur 6 communes (Lucmau, Bernos-Beaulac, Préchac et Pompéjac)
 - 7 095 hêtres sur 8 km de cours d'eau





Objectifs

- Réaliser un inventaire des coléoptères saproxyliques pour des sites pour lesquels il n'y avait aucune information de disponible
- Poser les bases d'un état initial devant permettre de décrire en termes écologique l'évolution de la composition faunistique
- Détecter la présence d'espèces de la DHFF

Les coléoptères saproxyliques : 2 500 espèces liées/dépendantes au cycle de dégradation du bois en milieu naturel métropolitain.



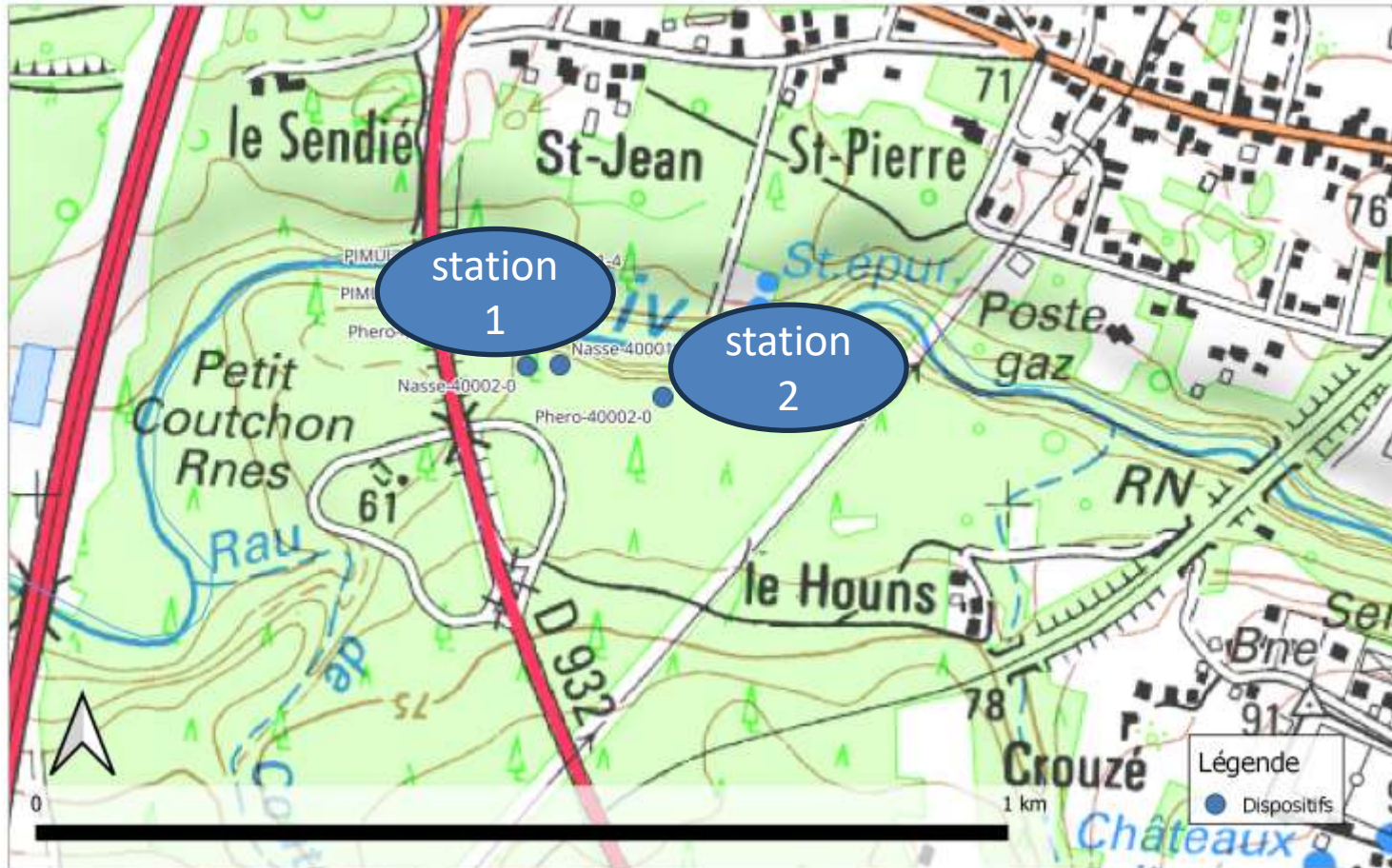
Larve dépendante d'une ressource alimentaire localisée = microhabitat

Ici une souche morte

Méthode



Localisation des dispositifs de la vallée de la Douze à Roquefort





Méthode

4 méthodes:

Prospection à vue

Pièges à interception (10 pièges)

Pièges à phéromones

Nasses à émergence

Collecte des insectes toutes les 2 semaines de mi avril jusqu'à fin juillet pendant 3 ans

Stockage au congélateur avant phase de tri




















Résultats

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Années d'étude : | 2020-2022 |
| Nb de jours de collecte | 23 |

| | |
|----------------------------------|------------|
| Première collecte | 29/04/2020 |
| Dernière collecte | 03/07/2022 |
| Nb de spécimens collectés | 2 879 |

| | |
|------------------------------------------|-------|
| Nb d'observations | 1 339 |
| Nb taxon contactés | 206 |
| Nb d'espèces déterminantes Znieff | 22 |
| Nb d'espèces saproxyliques | 174 |
| Nb d'espèces protégées régionales | 0 |
| Nb d'espèces protégées nationales | 0 |

- 22 espèces déterminantes au titre des Znieff
 - 5 espèces ont été évaluées comme « quasi-menacées » sur Liste rouge européenne
 - **1 Espèce nouvelle pour la Région : *Biphyllus frater***
- 
- 20 sont considérées comme rares (Ip=3)

| | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  |  |  |
| <i>Amphicyllis globus</i> Ip3 Mycophage | <i>Microrhagus emyi</i> Ip3 Saproxylophage | <i>Eucnemis capucina</i> Z Ip2 Saproxylophage | <i>Hylis cariniceps</i> Z Ip2 Saproxylophage |
|  |  |  |  |
| <i>Hylis foveicollis</i> Z Ip2 Saproxylophage | <i>Hylis simonae</i> Z Ip2 Saproxylophage | <i>Ampedus cinnabarinus</i> Z Ip3 Zoophage (prédateur) | <i>Ampedus nigroflavus</i> Ip3 Zoophage (prédateur) |
|  |  |  |  |
| <i>Ampedus praeustus</i> Z Ip3 Zoophage (prédateur) | <i>Cardiophorus gramineus</i> Z Ip3 Prédateur facultatif | <i>Procaerus tibialis</i> Z Ip3 Zoophage (prédateur) | <i>Brachygonus ruficeps</i> Z Ip2 Zoophage (prédateur) |
|  |  |  | Pas de photo disponibles |
| <i>Calambus bipustulatus</i> Z Ip2 Zoophage (prédateur) | <i>Stenagostus rufus</i> Z Ip2 Zoophage (prédateur) | <i>Ptinus palliatus</i> Ip3 Saproxylophage | <i>Stagetus italicus</i> Ip3 Mycophage |



Conclusions de l'étude

- Profils assez similaires entre les 2 vallées
- Présence d'espèces patrimoniales, à enjeux, ou nouvelles pour la région
- Espèces originales dans le contexte régional : forts enjeux de conservation
- Composition faunistique caractéristique de vieux peuplements de feuillus avec des espèces inféodées aux hêtres et avec continuité temporelle de l'état boisé
- Une stratégie d'inventaire qui pourra servir de modèle sur d'autres sites en France



- Restitution de l'étude le 19 sept à Roquefort



- Rédaction d'une lettre d'info sur cette étude en 2024



Amélioration de connaissances



Suivi libellules – SOGAP Suivi des odonates, gomphidés et anisoptères prioritaires

- Recherche d'exuvies sur un tronçon de la Midouze
- 1 passage sur 3 prévus à cause des conditions météo
- Réitération les années suivantes





Amélioration de connaissances

Inventaire Cistude d'Europe - 2024



- Stagiaire pendant 4 mois : de fin mars à fin juillet
- Objectifs : faire un état des lieux des populations sur le site
- Protocole expérimenté sur d'autres sites : prospection à l'aide d'une longue vue pendant une durée déterminée et lors de bonnes conditions météo



Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)



- Projet AgroEnvironnemental et Climatique (PAEC)
- Un opérateur - Landes Nature
- Îlot agricole au moins à 50 % dans le périmètre du PAEC
- Contrat de 5 ans
- Indemnités à l'ha et par an

Nouveauté du dispositif 2023-2027

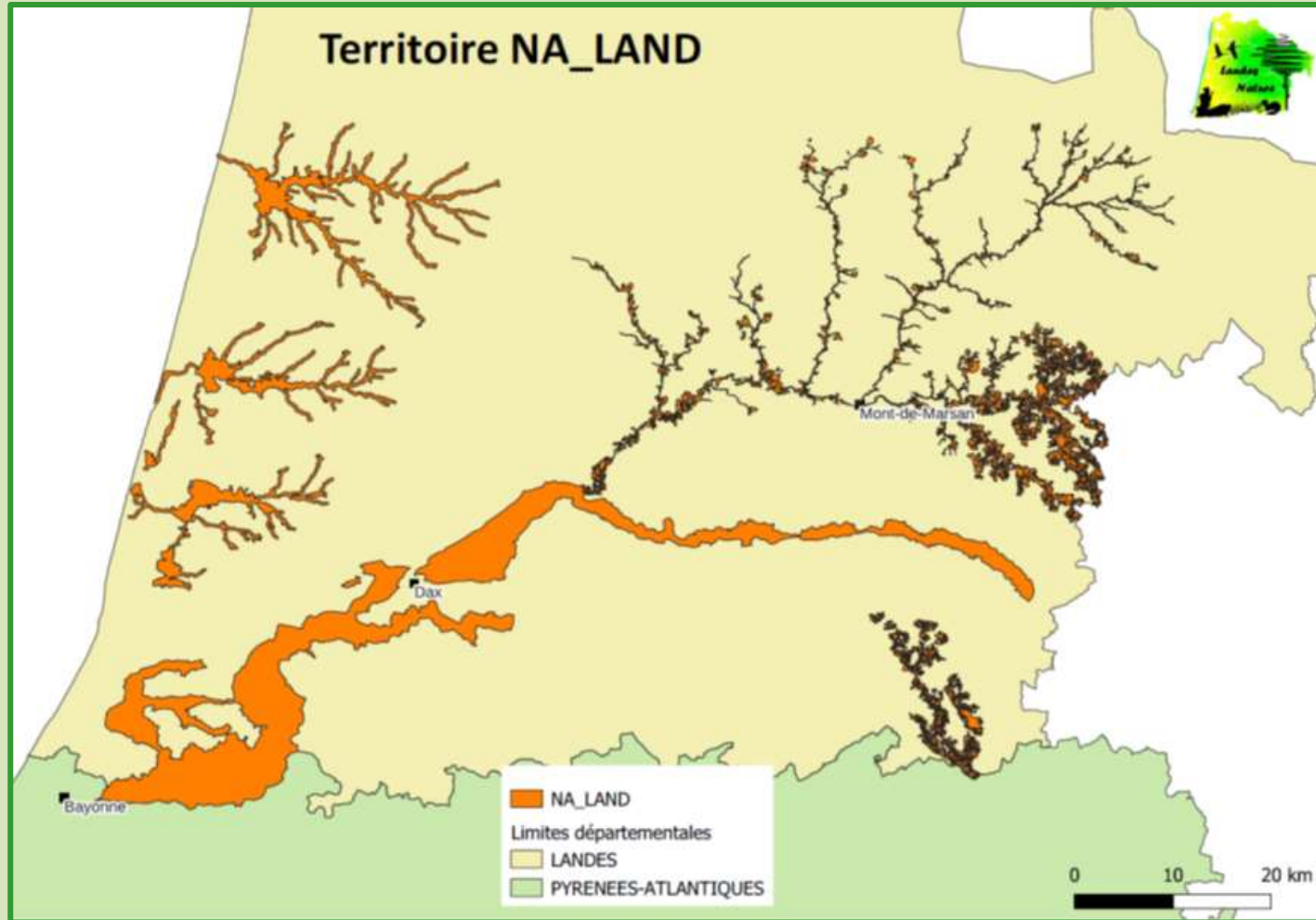
- Diagnostic obligatoire préalable pour chaque exploitant engagé
- Formation obligatoire dans les 2 premières années
- Priorisation des dossiers individuels

AAP pour MAEC 2023-2027

- Regroupement PAEC Marensin, Tursan, Barthes et Adour, Midouze et Midou, Orx et Tourbière de Mées = NA_LAND
- Enveloppe 2023 demandée = 2 900 000 € obtenue 1 900 000 €



Périmètre des MAEC 2023





Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)



Mesures disponibles

- Création de prairies (subvention : 358 €/ha)
- Protection des espèces (mise en défens de certaines zones et/ou fauche tardive) (subvention : de 82 €/ha à 254 €/ha)
- Maintien de l'ouverture des milieux (subvention : 153 €/ha)
- Maintien de l'ouverture des milieux par le pâturage (subvention : 203 €/ha)
- Préservation des haies (subvention : 0,80 €/m)
- Préservation des fossés (subvention : 1,60 €/m)



Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)



Bilan campagne 2023

Enveloppe restreinte, par conséquent la priorité a été donnée aux **éleveurs** des Barthes et du Tursan :

→ **Pas d'agriculteurs engagés**

Campagne 2024

Enveloppe MAEC demandée : 1 550 000 €

Recherche d'agriculteurs intéressés: Emails, vidéo, réseau, ...

Permanences le 20 mars à MdM



Besoin de la validation du COPIL pour que Landes Nature soit désignée comme la structure qui accompagne les agriculteurs à la souscription des MAEC pour l'année 2024



Contrats Natura 2000



- Contrats volontaires
- Parcelles ni forestières et ni agricoles
- Actions d'entretien ou de restauration la préservation des milieux naturels et des espèces

Exemple :

Restauration de mares

Entretien de prairies et pelouses par pâturage

Bois sénescents

...

- Rémunération sur devis ou sur barème
- 100% pour propriétaires privés, 80% pour collectivités



Zoom Contrats Natura 2000



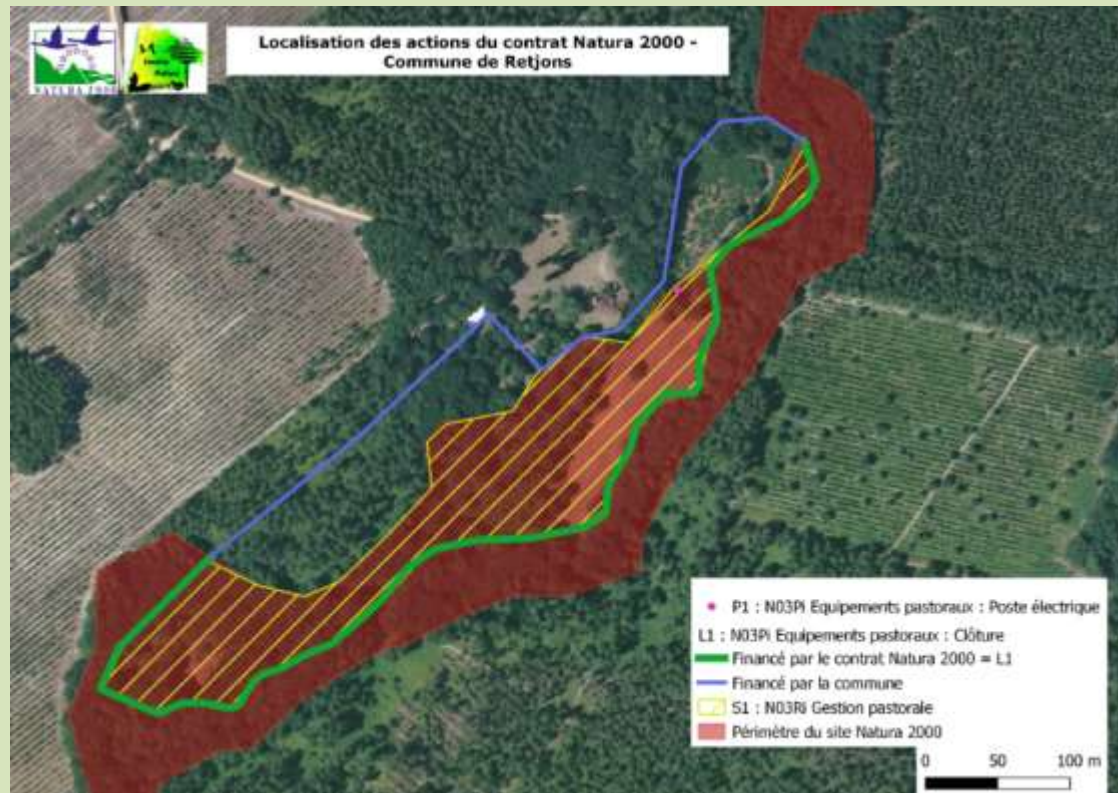
Chapelle de Lugaut à Retjons porté par la commune

- 1^{er} contrat 2017-2021 : ouverture d'une parcelle de robiniers faux-accacias, broyage de robiniers sur le coteau, entretiens successifs (1 passage voire 2 par an pendant 5 ans)
- Montant : 9 762 €
- Surface réouverture : 2,7 ha





- 2021 : nouveau contrat pâturage avec un éleveur de brebis landaises jusqu'en 2024 pour un montant de 7 205 € (sur 3 ans) pour une surface de 3 ha en N2000 (5,5 ha au total)
- Financement de la clôture, de son entretien, d'un poste électrique et de la gestion par pâturage





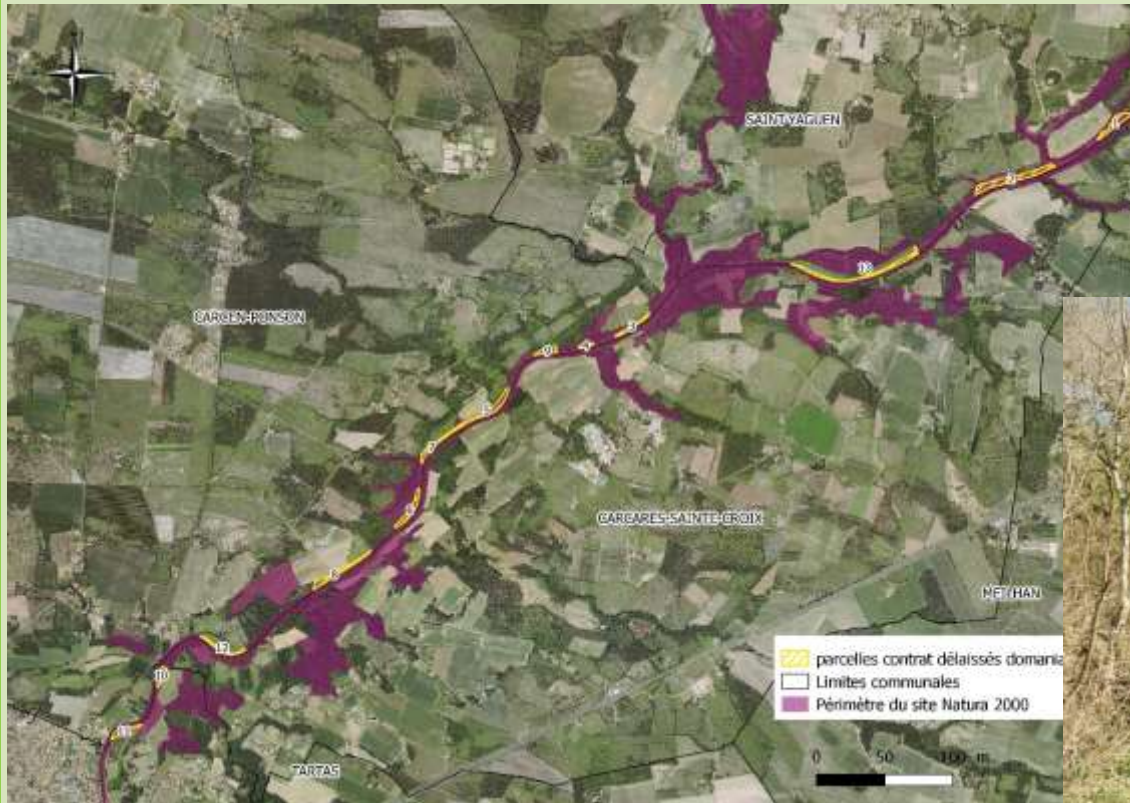


Contrats Natura 2000



Délaissés domaniaux – Syndicat Adour Midouze

- demande du solde du contrat - 1 seul passage de gyrobroyeur





Contrats Natura 2000



Propriétaire à Uchacq-et-parentis
Contrat pour l'entretien de prairies humides
au bord de l'Estrigon : travaux de broyage
des refus et aide pour le pâturage (12 ha)

2021-2024 → 19 346 €



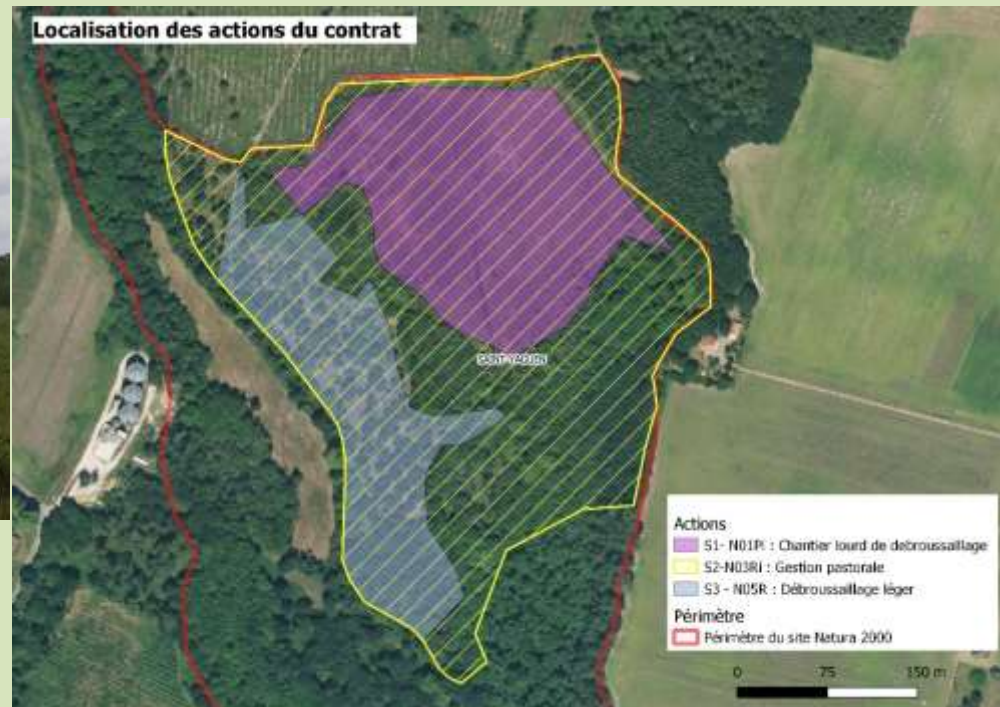


Contrats Natura 2000



Marais du Los à Saint-Yagueu

- Nouveau contrat entretien mécanique (2,9 ha) et pâturage (11 ha) jusqu'en 2024 pour un montant de 30 000 € pour 3 ans





Contrats Natura 2000 pour 2024

- Propriétaire forestier intéressé par un contrat Bois sénéscent pour la conservation de la ripisylve sur la commune de Retjons
- Propriétaire à Carcen-Ponson pour des actions de restauration hydraulique mais malheureusement en dehors du site



Questions ?





Merci de votre attention
Allons sur le terrain !

